



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT PÈRE À L'AMBASSADEUR DE BOLIVIE PRÈS LE SAINT SIÈGE À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE*

Jeudi 8 juin 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je me réjouis de vous recevoir en cette circonstance solennelle, au cours de laquelle vous me présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Bolivie près le Saint-Siège. En vous souhaitant une cordiale bienvenue, je désire vous remercier de vos paroles courtoises, ainsi que du salut que le Président de la République, M. Hugo Banzer, a voulu me faire parvenir par votre intermédiaire, et auquel je réponds en vous priant de bien vouloir lui transmettre mes meilleurs voeux de paix et de bien-être pour tout le peuple bolivien.

2. Votre présence ici aujourd'hui, comme vous l'avez vous-même souligné dans vos paroles, me rappelle à l'esprit la visite pastorale que j'ai effectuée dans votre pays en 1988. A cette occasion, j'ai pu admirer les célèbres qualités du peuple bolivien, formé par une multiple réalité culturelle et ethnique, fruit de la rencontre entre les cultures autochtones, telles que les Ayamara, les Quechua et autres, et celles qui furent apportées ici au cours des siècles, et qui constituent une "richesse dans la variété, à partir d'un respect mutuel et d'un dialogue enrichissant" (*Discours à l'aéroport de "El Alto"*, n. 3; cf. ORLF n. 21 du 24 mai 1988). Il est à souhaiter que les Boliviens conservent toujours les valeurs authentiques qui constituent leur riche patrimoine spirituel, grâce auxquelles le pays pourra avancer vers des objectifs plus élevés, plus justes et solidaires, fidèle à ses racines chrétiennes et humanistes qui ont caractérisé son histoire, et qu'il doit respecter en construisant son avenir sur des bases religieuses et éthiques qui élèvent la personne humaine et lui reconnaissent sa dignité incontournable et inviolable.

3. Vous avez également fait référence aux changements structurels qui sont en cours en Bolivie, pour faire face à la crise qui touche une grande partie de la population, en cherchant par ce moyen à rétablir la situation dans laquelle vivent les régions les plus pauvres. Je me réjouis de savoir qu'il s'agit de l'un des objectifs de votre gouvernement, en espérant qu'il poursuive cette tâche incontournable avec décision et un ferme engagement. En effet, la pauvreté matérielle ne peut

jamais être considérée comme un mal endémique, mais comme la carence de biens essentiels pour le développement de la personne, comme le résultat de diverses circonstances. A ce propos, l'Eglise ressent comme sienne la situation difficile que traversent de nombreux frères pris dans les filets de la pauvreté, parfois extrême, et elle réaffirme toujours, comme exigence évangélique, son engagement pour les pauvres en tant qu'expression de l'amour miséricordieux que Jésus-Christ lui manifesta. C'est pourquoi, l'Eglise elle-même, à travers sa doctrine et ses oeuvres d'assistance, soutient ceux qui travaillent avec un profond engagement pour que la promotion humaine soit également assumée de façon efficace par les institutions sociales, dans le but de pallier les situations précaires dans lesquelles se trouvent de nombreuses personnes et familles, en particulier autochtones.

A ce propos, il y a une semaine, les Evêques de Bolivie ont présenté au Président de la République, comme fruit d'une série de réflexions, le document "Conclusiones Foro Jubileo 2000", une initiative de la Conférence épiscopale bolivienne, qui débat actuellement du délicat problème de la pauvreté structurelle du pays, et pour permettre aux citoyens de diverses couches sociales et de différentes tendances politiques de pouvoir s'exprimer sur la façon dont il faut utiliser les fonds alloués pour la remise de la dette extérieure.

La plaie morale et sociale de la pauvreté requiert évidemment des solutions à caractère technique et politique, en faisant en sorte que les activités économiques et les bénéfiques qui en découlent légitimement soient également utilisés pour le bien commun. Dans le Message pour la Journée mondiale de la Paix de 1993, j'ai écrit à ce propos: "Quels que soient l'organisation politique et le système économique d'un Etat, celui-ci reste en lui-même fragile et instable s'il ne fait preuve d'une attention continuelle à l'égard de ses membres les plus faibles et s'il ne fait pas tout ce qui est possible pour satisfaire au moins leurs exigences fondamentales" (n. 3) (cf. ORLF n. 50, du 15 décembre 1992). Il ne faut certes pas oublier que ces mesures seraient insuffisantes si elles ne sont pas soutenues par des valeurs éthiques et spirituelles authentiques. C'est pourquoi l'éradication de la pauvreté est également un engagement moral dans lequel la justice et la solidarité chrétiennes jouent un rôle incontournable.

4. L'Eglise qui est dans votre pays, sous la conduite attentive et prudente des Evêques, travaille avec générosité et enthousiasme à l'accomplissement de sa mission, favorisant ainsi le fait que les valeurs morales et la conception chrétienne de la vie, profondément enracinée en Bolivie, continuent à inspirer la vie des citoyens et que ceux qui exercent des responsabilités à divers niveaux, sous quelque forme que ce soit, tiennent compte de ces valeurs pour construire, jour après jour, une patrie toujours meilleure et plus prospère, dans laquelle chacun voit ses droits inaliénables pleinement respectés.

Ainsi, l'Eglise exerce la mission qui lui fut confiée par son Divin Fondateur dans divers domaines, tels que, entre autres, la défense de la vie et de l'institution familiale, la promotion de la justice et l'attention à l'égard des déshérités. Dans le même temps, il s'agit de promouvoir, en se fondant sur sa Doctrine sociale, la coexistence pacifique et ordonnée entre les citoyens et entre les nations.

L'Eglise elle-même, qui ne prétend jamais imposer des critères concrets pour le gouvernement de la population, possède sans aucun doute le devoir incontournable d'illuminer, à partir de la foi, le développement de la réalité sociale dans laquelle elle est plongée. C'est pourquoi, comme vous l'avez vous-même souligné, la Conférence épiscopale de Bolivie à travaillé et continuera à travailler pour diffuser son message pressant, qui est un appel à la solidarité et à l'engagement

pour le bien de tous, sans exclure personne, en particulier parce qu'il existe des situations qui demandent une solution urgente. A ce propos, la Conférence épiscopale bolivienne a récemment publié une lettre pastorale intitulée "La terre, Mère féconde pour tous", dans laquelle elle offre une réflexion pour remettre au point la réforme agraire, si nécessaire pour résoudre la situation dramatique que traversent les autochtones et les agriculteurs.

5. Monsieur l'Ambassadeur, à l'issue de cette rencontre, je désire former mes vœux les plus cordiaux pour le déroulement de votre mission auprès du Siège apostolique, toujours désireux de con-server et de consolider davantage les bonnes relations déjà existantes avec la République de Bolivie et d'aider à surmonter avec bonne volonté les difficultés qui peuvent apparaître entre l'Eglise et l'Etat dans votre pays. Je vous assure de ma prière au Tout-Puissant pour que, à travers l'intercession de Notre-Dame de Copacabana, il vous assiste toujours de ses dons, ainsi que votre famille, vos collaborateurs, les dirigeants et les citoyens de votre noble pays, dont je me souviens avec affection et sur lequel j'invoque d'abondantes Bénédictiones du Très-Haut.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.30 p.6. © Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana*

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana